

Nos valeurs

PROXIMITÉ

Permettre, de par sa situation au centre du village, le maintien d'une vie sociale avec l'extérieur.

RESPECT

Respecter le Résident, ses désirs et ses choix en le considérant comme une personne à part entière.

ÉQUITÉ

Accueillir toute personne sans considération de niveau social et financier.

Le Résident

Au centre de cette dynamique, il fait partie intégrante de ces valeurs en signant la charte de la Résidence.

ÉTHIQUE

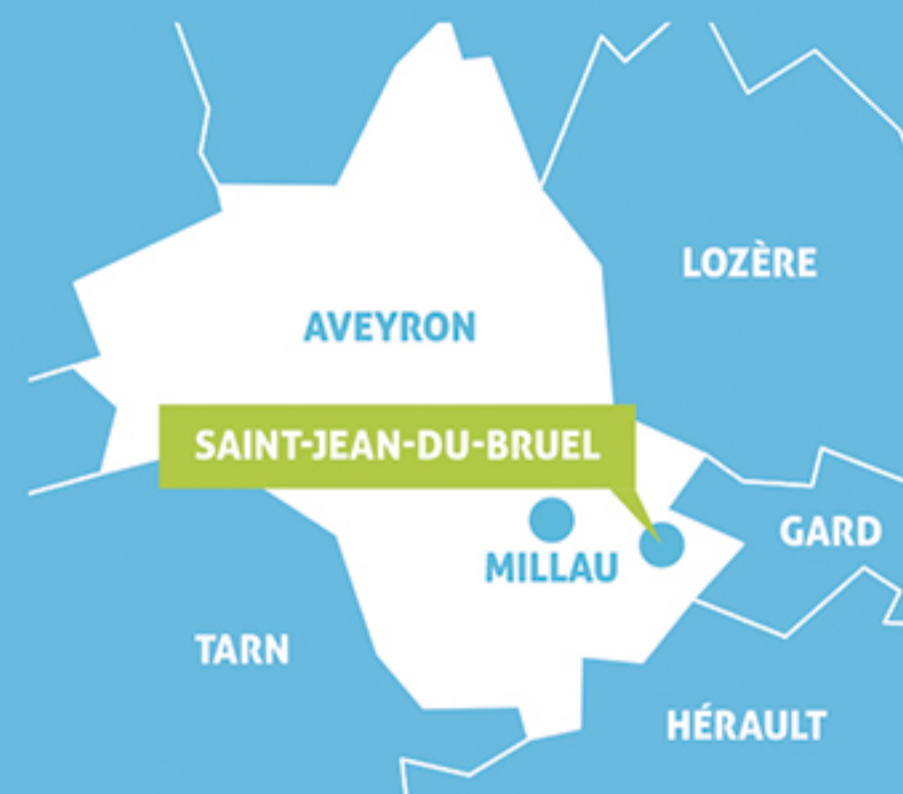
Utiliser tous les moyens, humains et matériels pour maintenir le bien-être des résidents.

CONVIVIALITÉ ET SOLIDARITÉ

Offrir une ambiance familiale en intégrant le résident, les bénévoles amis de la Résidence sans oublier les familles.

Le personnel est à l'écoute de la personne accueillie, pouvant lui apporter le respect dans la bonne humeur et le sourire.

NOUS SITUER



La Résidence La Dourbie accueille des personnes âgées autonomes ou à faible dépendance dans un bâtiment récent, sécurisé et accessible au handicap.



Résidence La Dourbie

Avenue Mouret

12230 Saint-Jean-du-Bruel

Tél. 05 65 62 26 28

contact@residenceladourbie.fr

www.residenceladourbie.fr

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901
Siret : 950 627 364 00017 - APE 853D

St-Jean-du-Bruel



UNITÉ DE VIE



Vivre ensemble
et heureux

Accueil

24 CHAMBRES

Individuelles, elles sont toutes équipées d'une salle d'eau accessible au handicap.

ESPACES COLLECTIFS

Salle de vie ouverte sur l'extérieur - Salle de restaurant - Véranda Salle TV - Lieu de culte - Jardin d'agrément à proximité du bâtiment.

L'unité de vie est un lieu alternatif entre le domicile et l'EHPAD et permet de rompre l'isolement.

Opportunité

Garantir le respect des droits et libertés de la personne,

Sécurité des personnes,

Rompre l'isolement, valoriser et maintenir le lien social,

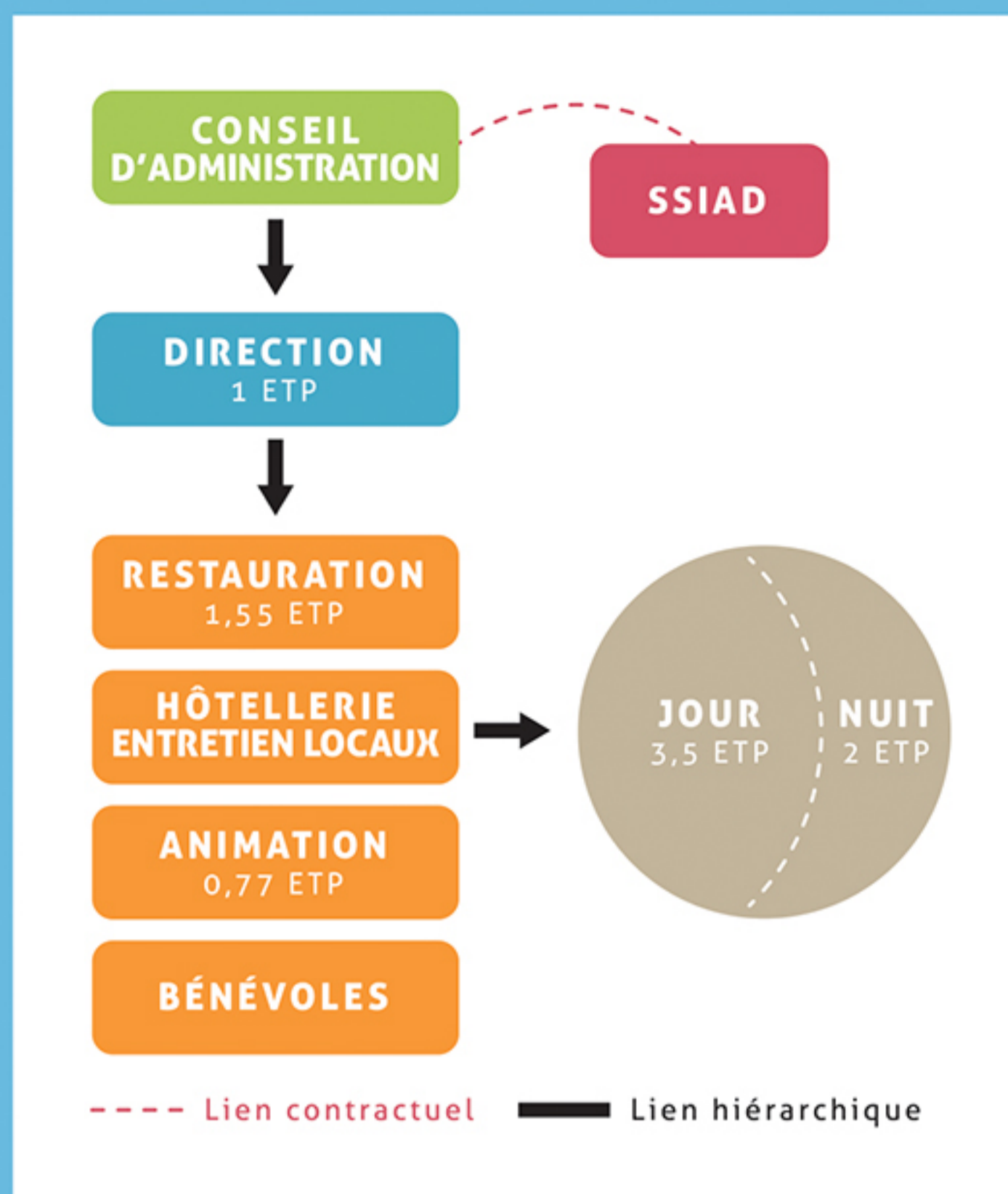
Promouvoir les liens intergénérationnels,

Préserver et maintenir l'autonomie,

Accompagnement individualisé,

Favoriser la participation des familles et des bénévoles.

L'unité de vie est un lieu alternatif entre le domicile et l'EHPAD et permet de rompre l'isolement.



SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile :
1 infirmière coordinatrice et 4 aides soignantes.
ETP : Equivalent temps plein.



ÉQUIPE PLURI-DISCIPLINAIRE

L'équipe participe à la prise en charge globale et adaptée aux besoins des résidents.

Les compétences de chacun sont mises au service de la personne accueillie dans le but d'assurer des prestations de qualité dans les domaines de l'accueil, de l'hôtellerie, des soins et de l'animation.

PRISE EN CHARGE DE LA MÉDICALISATION :

Convention de coopération avec le SSIAD du centre de soins de Nant/ Saint Jean-du-Bruel signée par les présidents des 2 associations.

Admission

- Le dossier de demande d'admission doit être signé par le résident ou son référent.
- Visite de l'établissement.
- Le contrat de séjour et le règlement de fonctionnement seront signés par le résident ou son référent.

Frais

- **Frais d'hébergement** : Ils sont à la charge du résident et correspondent aux prestations hôtelières et de restauration.
- **Aides possibles** : L'APL (Aide Personnalisée au Logement) 6 lits habilités à l'aide sociale d'hébergement.
- **Frais de dépendance** : Englobent les prestations d'aide à l'accompagnement des gestes essentiels de tous les jours en dehors des soins.
- **Aide APA** : L'Allocation Personnalisée d'Autonomie.
- **Soins** : Prise en charge par l'assurance maladie.

NOS PARTENAIRES

